



Réservé à l'administration

À retourner avant le
18 novembre 2011

L'école

Nom de la commission, du conseil, du district ou de la division scolaire

Nom de l'école

Adresse de l'école

Ville

Province Code postal

Nom de la directrice ou du directeur de l'école

Nom de la personne responsable de *La Dictée P.G.L.* pour l'école

Fonction de la personne responsable

Téléphone

Télécopieur

Courriel de la direction

Courriel du responsable à l'école

Signature de la directrice ou du directeur de l'école (obligatoire)

Le nombre d'élèves à inscrire

Pour les classes jumelées, indiquez le nombre d'élèves dans chaque niveau.

Maternelle : _____ 5^e année : _____

1^{re} année : _____ 6^e année : _____

2^e année : _____ 7^e année : _____

3^e année : _____ 8^e année : _____

4^e année : _____ Autre : _____

Total : _____

Ces élèves sont en

classe de français langue seconde

classe francophone

Toutes les classes de votre école sont-elles inscrites ?

Oui Non

Le nombre d'enseignants à inscrire _____

Notre contribution :

Nos élèves contribueront à la **Cueillette du partage P.G.L. en faisant la dictée commanditée.**

L'école pourra conserver **jusqu'à 50 %** de l'argent ainsi recueilli. L'école expédiera à la Fondation un chèque pour la somme qui lui revient au plus tard le vendredi **16 mars 2012**. Ce chèque sera accompagné du formulaire *Rapport de l'école* dûment rempli et signé.

OU

Notre école versera une contribution forfaitaire de 4 \$ par élève.

Cette contribution sera payée par l'école lors de l'inscription, **les élèves n'ayant pas à faire une collecte de fonds**. Afin d'acquitter la contribution forfaitaire de notre école, vous trouverez ci-inclus un chèque (libellé à l'ordre de la Fondation Paul Gérin-Lajoie) au montant suivant :

_____ élèves participants x 4 \$ = _____ \$

En s'inscrivant, l'école s'engage à faire la *Cueillette du partage P.G.L.* et ses dictées commanditées **ou** à verser la contribution forfaitaire **pour la totalité des élèves inscrits**. Pour tout changement dans votre dossier (contribution, nombre d'élèves, etc.), veuillez communiquer avec nous.

Annulation : Si, pour quelque raison, une école souhaite annuler sa participation à *La Dictée P.G.L.*, elle doit en aviser la Fondation au plus tard **trois semaines après la réception du matériel**. Toute école qui annule son inscription après que le matériel lui a été expédié doit rembourser à la Fondation les frais d'expédition et de manutention pour le matériel reçu. Elle doit également lui retourner à ses propres frais le matériel non utilisé. Pour plus de détails, consultez le règlement au www.fondationpgl.ca.

Pour vous inscrire, retournez ce formulaire dûment rempli avant le 18 novembre 2011.

En ligne, via notre Portail d'inscription :
www.fondationpgl.ca/portail

Par la poste :
La Dictée P.G.L.
Fondation Paul Gérin-Lajoie
465, rue Saint-Jean,
bureau 900
Montréal (Québec) H2Y 2R6

Par télécopieur :
514 288-8489

Par téléphone :
514 288-3888
ou 1 800 ENFANTS